



Comment obtenir 1 titre de séjour?

Par **ianza**, le **01/08/2008** à **10:34**

Bonjour à tous,

Je suis arrivé en France en 2002 à l'âge de 16 ans avec un visa schengen de 1 mois. Je me suis tout de suite inscrit dans une école et jusqu'à aujourd'hui je suis scolarisé (actuellement en BTS). L'an 2003 j'ai fait une demande de titre de séjour étudiant à la sous-préfecture et ils me l'ont refusé. A la suite j'ai pris un avocat pour faire appel, on est passé devant le tribunal administratif de Melun et la requête a été rejetée. Enfin, pour le 3ème appel qui est passé devant la cour d'appel administrative de Paris, ça a été refusé. La réponse je l'ai reçue la semaine dernière. Mon dernier recours c'est le conseil d'État dont je n'ai pas envie de franchir car ça représente beaucoup de risques. Je vis chez la mère de mon fiancé qui est également ma tutrice légale, et mon fiancé lui est titulaire d'un titre de séjour "vie privée et familiale". Je suis totalement perdu, je ne sais pas quelle voie prendre pour enfin obtenir un titre de séjour car après 3 refus, je suis plus ou moins déboussolée, en effet aujourd'hui je n'ai rien, pas de titre de séjour. A la fin de mes études je souhaiterais aussi travailler, en gros je veux faire ma vie en France avec mon fiancé et fonder une famille.

Toutes aides et conseils me seraient vraiment utiles dans ma situation.

Merci d'avance.